

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : Episurf-Neo

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées : Solution épilame pour le traitement de surface. Apporte aux surfaces traitées des propriétés hydrophobes et oléophobes.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur : SURFACTIS TECHNOLOGIES  
22 rue Amsler, FR – 49100 ANGERS  
Numéro de téléphone: +33 2 41 34 95 03**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Suisse: 145

France: + 33 (0)1 45 42 59 59

Luxembourg: +32 (0) 70 245 245

Belgique: +32 070 245 245

Liechtenstein: 145

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Mentions de danger (H)
Aquatic Chronic 4	H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger	-
Mentions d'avertissement	-
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Informations complémentaires	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
Mises en garde - Réponse	-
Mises en garde - Stockage	-
Mises en garde - Élimination	P501 - Jeter le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale applicables.

**2.3. Autres dangers**

Les substances dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT/vPvB selon REACH, annexe XIII.

Pas de données disponibles.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	CAS Number	Note
reaction mass of (3E)-1,1,1,2,2,3,4,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-5-methoxyhept-3-ene and (2E)-1,1,1,2,3,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-4-methoxyhept-2-ene and (3E)-1,1,1,2,2,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-3-methoxyhept-3-ene N°EC:700-755-2	C> 98%	Aquatic Chronic 4 : H413	69296-04-4	-
Perfluoropolyether bisphosphonate	C<2%		1383252-94-5	08-202

### 3.2. Mélanges

Pas de données disponibles`

### 3.3. Remarque

Pas de données disponibles

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes. Consulter immédiatement un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou interrompue, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas d'inhalation : Fournir de l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés. Laver abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Après contact avec les yeux, rincer à l'eau avec les paupières ouvertes pendant un laps de temps suffisant, puis consulter un ophtalmologiste immédiatement.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit. Attention aux risques d'aspiration en cas de vomissements. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants : irritation, larmoiement, rougeur ou gêne. L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants : l'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement spécial : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Pas de données disponibles.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable, le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

Produits de combustion dangereux.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2), Fluorure de carbonyle, Fluorure d'hydrogène. L'inhalation des produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers.

Utiliser une protection respiratoire appropriée. Porter des vêtements de protection appropriés. Porter des gants appropriés.

#### 5.4. Informations complémentaires

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets. Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer la zone. Mettre les personnes en sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute propagation sur une large zone (par exemple, par confinement ou barrières à huile). Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fournir de l'air frais. Ne jamais utiliser d'eau. Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel). Utiliser un conteneur approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Ne pas déverser dans les égouts.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Equipements de protection individuelle : voir la section 8. Élimination des déchets : voir la section 13.

#### 6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ventilation technique du lieu de travail. Protéger de la lumière directe du soleil. Attention! Récipient sous pression.

Mesures de protection.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Equipements de protection individuelle : voir la section 8. Retirer les vêtements souillés ou contaminés. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de toute contamination. Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Éviter le gel, en cas de stockage en dessous de -10°C, mélanger avant utilisation.

Précautions pour le stockage en commun

Matières à éviter: Pas de matière à signaler spécialement.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique appropriées

Assurer une ventilation adéquate.

##### Équipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage

: Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protection latérale. Lorsqu'il existe une possibilité de contact avec le visage par projection, par pulvérisation ou par contact avec la matière dans l'air, porter en plus un écran facial.

Protection de la peau	: Protection des mains: Matériau approprié: Gants de protection résistants aux solvants. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Gants en néoprène. Gants en viton (épaisseur 0.7 mm, durée d'utilisation 120min). Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Protection des mains: Délai de rupture: Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération. Protection du corps: Vêtement de protection approprié: Porter des vêtements de protection appropriés.
Protection respiratoire	: Appareil de protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre sur le sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Protection respiratoire conforme à EN137.

### 8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat physique :</b>	LIQUIDE
<b>Couleur :</b>	Incolore et claire
<b>Odeur :</b>	Légère, de moisi
<b>Seuil olfactif :</b>	Pas de données disponibles
<b>PH :</b>	Non applicable
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	<-80 ° C à 1 013 hPa
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	110 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Sans °C
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas de données disponibles
<b>Inflammabilité :</b>	Non applicable
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Pression de vapeur :</b>	28,8 hPa (à 25 ° C)
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas de données disponibles
<b>Densité relative :</b>	1,58 g / cm <sup>3</sup> (25 ° C)
<b>Solubilité(s) :</b>	0,15 mg / L, Ou pas miscible à PEU
<b>Coefficient de partage: n-octanol / eau (journal KOC) :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition :</b>	Pas de données disponibles
<b>Viscosité :</b>	Pas de données disponibles
<b>Propriétés explosives :</b>	Pas de données disponibles
<b>Propriétés comburantes :</b>	Pas de données disponibles

### 9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable à température et pression ambiantes normales.

## 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable. Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

## 10.4. Conditions à éviter

Le produit n'est pas inflammable dans l'air à température et pression ambiante. Mis sous pression d'oxygène ou d'air, le mélange peut devenir inflammable.

## 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter

Acide fort. Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux métaux pulvérulents. Sels métalliques en poudres.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Fluorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Fluorure de carbonyle.

## 10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

## 11.8. STOT SE

### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

### Substances

Pas de données disponibles

## 11.9. Carcinogénicité

### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

### Substances

Pas de données disponibles

## 11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

### Substances

Pas de données disponibles

## 11.11. Génotoxicité

### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

### Substances

Pas de données disponibles

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### COURT TERME TOXICITÉ AQUATIQUE

#### Substances

**reaction mass of (3E)-1,1,1,2,2,3,4,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-5-methoxyhept-3-ene and (2E)-1,1,1,2,3,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-4-methoxyhept-2-ene and (3E)-1,1,1,2,2,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-3-methoxyhept-3-ene (CAS: )**

Animaux / catégorie	:	algea ou cyanobactérie
Espèce	:	Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)
Durée de l'essai	:	72
Unité	:	h
Ligne directrice	:	Aucun effet de toxicité aigüe n'a été montré même à des concentrations atteignant la limite de solubilité.

subendpoint	Valeur	Unités
EC50	>0.000477	mg/L

#### Aquatic Chronic 1

#### Substances

**reaction mass of (3E)-1,1,1,2,2,3,4,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-5-methoxyhept-3-ene and (2E)-1,1,1,2,3,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-4-methoxyhept-2-ene and (3E)-1,1,1,2,2,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-3-methoxyhept-3-ene (CAS: )**

Animaux / catégorie	:	crustacés
Espèce	:	Daphnia magna (Big puce d'eau).
Ligne directrice	:	OCDE 211
Durée de l'exposition / valeur	:	21
Durée de l'exposition / unité	:	jours
substance Remarque	:	Aucun effet de toxicité aigüe n'a été montré même à des concentrations atteignant la limite de solubilité aqueuse.

subendpoint	Valeur	Unités
NOEC	> 0.107	mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité :

- Methoxytridecafluorohexene isomères / 28jours, biodégradation de 39.5%

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Facteur de bioconcentration (BCF)

##### Substances

reaction mass of (3E)-1,1,1,2,2,3,4,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-5-methoxyhept-3-ene and (2E)-1,1,1,2,3,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-4-methoxyhept-2-ene and (3E)-1,1,1,2,2,4,5,5,6,6,7,7,7-tridecafluoro-3-methoxyhept-3-ene (CAS: )

Espèce : Cyprinus carpio (carpe)  
Ligne directrice : La substance a le potentiel pour être bioaccumulable

#### Facteur de bioconcentration (FBC)

1990

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Données sur le mélange

Distribution : Koc: 31600.  
Ce produit ne devrait pas être mobile dans les sols.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

### 12.6. Autres effets néfastes

Potentiel de réchauffement global (PRG) : <10.

### 12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Produit: Régénérer par distillation, incinérer ou transférer vers une installation pour déchets autorisée. Peut être utilisé après reconditionnement. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Options de traitement des déchets: Élimination appropriée / Emballage: Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

### 13.2. Informations complémentaires

Non classifié

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Non classifié

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Transport terrestre - ADR/RID : non réglementé
- Transport aérien - ICAO/IATA : non réglementé

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Transport terrestre - ADR/RID : non classé
- Transport aérien - ICAO/IATA : non classé

### 14.4. Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

#### 14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Pas de données disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique est pas nécessaire.

#### 15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### SECTION 16: Autres informations

Date de création:	15/11/2016
Date de version:	28/09/2017
Date d'impression:	28/09/2017

#### 16.1. Indication des changements

Pas de données disponibles

#### 16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route. IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods. IATA: International Air Transport Association. GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals. EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances. ELINCS: European List of Notified Chemical Substances. CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society). DNEL: Derived No-Effect Level (REACH). PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH). Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2. Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3. ATE : estimation de la toxicité aiguë. CLP : classification étiquetage et conditionnement. CE50 : concentration efficace moyenne. EN : norme européenne. EPA : agence de protection de l'environnement. CE50r : concentration où une inhibition de 50% du taux de croissance est observée. EyC50: concentration où une inhibition de 50% du rendement est observée. CL50 concentration létale médiane. DL50 dose létale médiane. LOEC concentration minimale avec effet observé. LOEL dose minimale avec effet observé. NOAEC concentration sans effet nocif observé. NOAEL dose sans effet toxique observé. NOEC concentration sans effet observé. NOEL niveau sans effet observé. OECD organisation de coopération et de développement économique. OPPTS bureau de la prévention des pesticides et des substances toxiques. PBT persistant bioaccumulable et toxique. STEL valeur limite à court terme. TWA valeur pondérée en fonction du temps.

#### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas de données disponibles

#### 16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

Pas de données disponibles

#### 16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
------	--

#### 16.6. Conseils de formation

Pas de données disponibles

#### 16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.